



HAL
open science

Femmes de valeur, travail sans prix : le travail à domicile.

Monique Haicault

► **To cite this version:**

Monique Haicault. Femmes de valeur, travail sans prix : le travail à domicile.. Cahiers du G.R.I.E.F., 1982, La dot et la valeur des femmes. Série A, p. 32-63. halshs-01532104

HAL Id: halshs-01532104

<https://shs.hal.science/halshs-01532104v1>

Submitted on 14 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL SÉRIE A - TOME XXI
Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail

1982

G.R.I.E.F.

**LA DOT
LA VALEUR DES FEMMES**



**Groupe de Recherches Interdisciplinaire
d'Étude des Femmes**

Monique HAICAULT

Femmes de valeur, travail sans prix : le travail à domicile

A l'heure où se tient un premier colloque en France sur la place des femmes dans la recherche à la fois comme objet et comme sujet, et où une interrogation sur les conditions de production de la recherche devient thème de ce colloque, il n'est pas hors de propos de présenter un travail de recherche en le restituant dans une histoire, celle des idées et en soulignant les points forts de sa propre histoire.

L'objet travail à domicile se situe en effet dans l'axe des travaux et réflexions, menés depuis une dizaine d'années dans les pays industrialisés, sur la famille, le travail domestique et la division sexuelle du travail. Ces réflexions sont articulées au mouvement social des femmes, tel qu'il s'est renouvelé dans les années 70. Cet objet prend également place dans un cadre plus général : celui du développement du capitalisme lié à l'extension de la sous-traitance et en particulier aux formes prises par le desserrement des activités dans l'espace péri-urbain des grandes agglomérations.

De son côté, le mouvement social des femmes a contribué à questionner autrement la place des femmes dans la production et dans la reproduction. On a pu sortir ainsi de la thèse de l'armée de réserve pour démontrer que le capitalisme a toujours utilisé les hommes et les femmes dans des branches économiques, des postes, des profils de carrière spécifiques et non concurrentiels. On a

pu montrer que la place des femmes dans la reproduction et en particulier dans la famille et le travail domestique, n'était pas un obstacle à leur utilisation dans la production mais au contraire une condition structurelle de leur mode d'accaparement dans le travail salarié (1). Dans le contexte théorique, le travail à domicile se présentait donc comme la situation de travail féminin limite où production et reproduction convergeaient en un même lieu : l'espace de la maison. C'est pourquoi dès 1977, nous nous sommes personnellement intéressées à cette situation expérimentale sans trop préjuger à ce moment là des liens entre travail à domicile et développement du capitalisme (2).

Pourtant, contrairement aux opinions syndicales en France, aux spécialistes de sociologie du travail, aux théoriciens de l'économie capitaliste et à la littérature devenue muette sur la question, le travail à domicile loin de disparaître, continuait de se maintenir. L'alarme avait été donnée en Italie par des syndicalistes et quelques observateurs par suite d'une extension considérable du travail à domicile dès la fin des années 60 (3).

Les travaux de M. Guilbert et I. Jamati, sur la confection à domicile dans la région parisienne en 55-56, s'appuyaient sur la thèse de sa disparition rendue inévitable par le développement technologique. Ainsi cette forme de travail qui avait eu une place considérable dans l'expansion du capitalisme au 19^e siècle en Europe et aux U.S.A., était-elle pour ces auteurs, dépassée par la concentration industrielle et le machinisme (4).

(1) On pourra se rapporter à plusieurs textes pour le détail de ces analyses, entre autres : aux différentes communications présentées au colloque de l'A.C.S.E.S. Paris, septembre 77 et l'article collectif qui en est résulté « Travail domestique et famille du capitalisme », J. Brener, D. Chabaud, A. Cot, D. Fougeyrollas, F. Bourgeois, M. Haicault, A. Kartechevsky. Critique de l'économie politique n° 3, 1978.

D. Chabaud et D. Fougeyrollas — Production, consommation et division du travail entre les sexes — Congrès mondial de sociologie Uppsala, août 1978.

— Monique Haicault : Sexes, salaire, famille — Sociétés. Annales de l'Université Toulouse Mirail, 1980.

— Danièle Combes — Françoise Imbert — Travail féminin, production et reproduction — Analyse du processus d'extension du salariat féminin — CSU, 1978.

— M.-P. Bouillaguet — Bernard — A. Gauvin — J.-L. Outin. Evolution et spécificité de l'intégration des femmes dans l'appareil de production. Séminaire d'économie du travail — Rapport DGRST, octobre 1978.

(2) Monique Haicault — Le travail à domicile — Communication écrite pour les Journées d'Etudes « Institution familiale et travail des femmes ». Nantes, juin 1980.

(3) F. Crespi, R. Segatori, V. Bottachiari « Il lavoro a domicilio » movimento operativo n° 24 De Donato, 1975. Cette étude de sociologie italienne de Milan, aborde le problème du travail à domicile de manière très complète — elle développe l'hypothèse d'une extension du travail à domicile dans la phase actuelle de concentration et parallèlement de centralisation industrielle.

(4) Nous renvoyons également à l'enquête de M. Guilbert et V. Isambert sur la confection à domicile dans la région parisienne « Travail féminin, travail à domicile » CNRS, 1956 ; pour des informations sur l'histoire et les aspects économiques du travail à domicile dans la région parisienne.

Aujourd'hui on sait mieux reconnaître que, parallèlement au mouvement de concentration des unités de production, se développent sans contradiction et tout au contraire selon une seule et même logique ; la sous traitance et l'éclatement de la production en petits ateliers. La tendance la plus récente se manifeste précisément dans le tissu péri-urbain des grandes agglomérations où se concentre, grâce à l'habitat individuel en propriété, une nouvelle main d'œuvre féminine, éclatée, atomisée et demandeuse d'emploi (5).

Les nouvelles technologies, loin de pousser au regroupement des travailleurs, peuvent au contraire maintenir leur émiettement spatio-temporel et favoriser ainsi l'extension du travail à domicile à des nouvelles branches économiques : construction électrique, câblage et soudure électronique et grâce à la télématique et à la T.V. : au traitement de texte chez soi (6).

L'histoire de cette recherche est bien certainement articulée à celle des idées, comme on vient de le voir ; elle a aussi son propre mouvement par les conditions matérielles et sociales qui ont contribué à sa réalisation.

L'étude a bénéficié d'un petit crédit du conseil scientifique de l'Université, alloué au Laboratoire de Sociologie. On a pu ainsi rétribuer quelques vacataires pour aider aux délicates analyses de contenu des entretiens et surtout acheter quelques bandes vidéo pour la réalisation d'un document audio-visuel tourné dans la région (7). Mais la recherche est surtout ancrée dans un enseignement sur le travail des femmes, elle s'est donc déroulée sur deux années (1978-1980), au sein de cette u.v. et grâce à la mobilisation active des étudiants.

Le thème était alors totalement inédit et l'équipe enseignante-étudiants s'est sentie pionnière sur la question. Non seulement les étudiants ont rendu visible, tangible et vivant le travail à domicile introuvable, mais leur implication a débordé le cadre de l'Université et nous a conduits à tenter de faire de la sociologie de restitution. Introuvable le travail à domicile ? Certes, aucun organisme n'était capable de fournir une seule adresse, niant son existence et son intérêt. Convaincue qu'il ne s'agissait pas d'une survivance mais d'une forme très vivace d'exploitation de la double inscription des femmes dans la famille et la production, nous avons fait appel à l'enracinement rural et régional des étudiants. L'attention que ceux-ci ont su ainsi porter à leur milieu familial et local

(5) J.-P. Laborie. L'industrialisation péri-urbaine : une extension de la division spatiale du travail et du morcellement social. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, n° 2, 1982.

J.-P. Laborie. Le desserrement des activités dans les espaces péri-urbains. Annales de la recherche urbaine, 1982.

(6) La presse récente a multiplié les articles sur la télématique à domicile, il semble que la réalité soit cette fois en deça du discours. Par contre, on est beaucoup plus discret sur le travail à domicile dans l'électronique et la petite construction électrique qui elle, est bien développée mais insaisissable. Un exemple parmi beaucoup d'autres de cette presse qui prône les bienfaits de la télématique à domicile : « Travailler chez soi. Grâce à la télématique et à la T.V., un projet d'avant garde qui intéresse 400 000 français », in Télé 7 Jours du 19/07/80.

(7) Monique Haicault. Des dames de qualité : essai sur le travail à domicile. Film vidéo 3/4 pouce noir et blanc. 50'. — Parole, elles tournent ! Des femmes dans l'audio-

a permis cette performance : trouver des travailleuses à domicile de Toulouse à Castres, de Beaumont de Lomagne à Lavelanet, de Bayonne à Rodez et dans les activités les plus inattendues. Outre la confection et la maroquinerie, de loin les plus répandues, on a trouvé : les chapeaux à Caussade, les luminaires à Montauban, les chaussures à Beaumont, les jouets et les petites voitures vers Perpignan, les gants à Millau, le débartage à Castres, les tricots à Rabastens, le rempaillage de chaises à Rodez, le cassage de noix à Fumel et Sarlat, les cravates de Cardin dans le Tarn et le prêt à porter de luxe au fin fond des Pyrénées...

Aux prises avec la réalité des conditions sociales, économiques et politiques du travail à domicile, les étudiants ont alors d'eux-mêmes posé le problème de la restitution et celui du rapport enquêteur-enquêteé — problèmes que peu de chercheurs aiment à se poser, peut-être parce qu'ils font sortir inévitablement la recherche de son cadre institutionnel. Des déléguées syndicales ont ainsi été invitées à assister au compte rendu synthétique des séries d'entretiens effectués auprès des ouvrières. Un long débat s'est engagé tout l'été 1979 sur la législation du travail, les positions syndicales, les moyens à se donner pour sortir le travail à domicile de l'ombre et du silence, réduire sa précarisation extrême, freiner son extension (8).

Des articles ont été écrits par un groupe d'étudiants pour la presse régionale, refusés ici, bien accueillis là — ils sont cependant restés sans écho — au grand dam des étudiants qui découvraient dans la pratique, l'inertie du social et sa complexité (9).

Aujourd'hui le travail à domicile est devenu objet de recherche, le Ministère du Travail en 80, d'autres organismes nationaux et internationaux plus récemment se préoccupent du statut des travailleurs à domicile, en même temps que de son extension à de nouvelles branches économiques (10). Des faillites récentes dans la confection en particulier, ont montré que contrairement aux affirmations des syndicats, la législation du travail à domicile, justement parce qu'elle est la même que celle des travailleuses en ateliers, ne fait que renforcer les inégalités de statuts entre travailleurs d'une même entreprise selon qu'ils sont « dedans » ou « dehors ».

(8) Je voudrais mentionner ici tous les étudiants de l'année 78-79. Mais ils étaient trop nombreux. Cependant c'est un petit groupe qui a continué le travail tout l'été, et au-delà, en particulier : Mireille Sendal et Bernard Fontaine, Nicole Coustes, Brigitte Boudet et Bruno Hoffmann, avec les articles pour la presse, les contacts répétés avec les syndicats, les interviews d'employeurs à Graulhet et la réflexion d'ensemble.

(9) Le travail à domicile en accusation : de petits gains pour de grandes contraintes. Midi Libre — 6 août 1979.

(10) J.-P. Durand, J. Durand, P. Macouf, R. Shapiro. Le travail à domicile — Etude exploratoire pour le Ministère du travail. Décembre 1980.

(11) Une de ces faillites concerne justement un des petites entreprises étudiées. Le dépôt de bilan a eu lieu en juillet 82 et nous avons pu nous rendre immédiatement sur les lieux pour constater :

— que cette entreprise étant la seule pourvoyeuse d'emploi de la commune, sa faillite met au chômage toutes les travailleuses,

Femmes de valeur et travail sans prix, il s'agit donc de limiter ce qui pourrait être dit sur le travail à domicile à cette double assertion ; car on s'en doute il y a et aura encore beaucoup à dire sur ce thème selon les approches multiples qu'il suscite. La nôtre est ici précisément celle qui, pose le travail à domicile comme analyseur de la dévalorisation de la force de travail des femmes tant économique que symbolique, qu'elle s'exerce dans la production matérielle ou dans celle des êtres humains eux-mêmes.

Le travail à domicile peut donc être appréhendé comme une situation de travail limite où les rapports sociaux de la famille et de la production se trouvent imbriqués, confondus ; où intérieur et extérieur ne sont plus séparés. Cette situation articule de manière spécifique et visible la place des femmes dans la production et dans la reproduction.

L'analyse d'une telle situation de travail, majoritairement occupée par les femmes, devrait ainsi contribuer à rendre compte des liens entre famille et travail salarié. Le capitalisme s'est appuyé nécessairement sur une double subordination, celle de la reproduction à la production et celle des femmes aux hommes en tant que groupes sociaux, dans la production matérielle comme dans celle des êtres humains (travail domestique entre autre) (12).

En séparant les lieux et temps de la production et de la reproduction, et en désorganisant les formes ou cadres sociaux antérieurs de la reproduction, le capitalisme a du même coup dénié toute « valeur » à la reproduction. La nature même du salaire contenait cette dénégation sans laquelle aucune force de travail n'aurait jamais pu être payée au-dessous de sa valeur.

La théorie économique, puis l'ensemble des sciences sociales, en ne s'intéressant qu'à ce qui se passait dans la sphère de la production, ont largement contribué à renforcer cette coupure. Partis et syndicats sont allés dans le même sens par leur rejet, souvent violent, de toutes les formes de luttes menées dans le champ très large de la reproduction (famille, travail domestique, habitat, publicité, violence symbolique).

Si la force de travail des femmes subit une dévalorisation spécifique, cela tient à leur inscription particulière dans une sphère dévalorisée et « nécessairement » dévalorisée.

Il faut souligner à quel point est généralement et constamment entretenue, la dévalorisation symbolique de la force de travail des femmes ; qu'il s'agisse du travail domestique, réduit, quand on en parle, du « travail ménager » ou du travail salarié, ramené lui aussi à une production marginale effectuée par une main d'œuvre secondaire en quête d'un salaire d'appoint. Dépréciation entretenue et intériorisée par les femmes elles-mêmes qui considèrent encore si souvent que leur « travail n'est pas mal payé pour une femme », et que le travail

le chômage pendant deux ans. Bulletins en mains, nous avons constaté que les travailleuses à domicile touchent et toucheront la moitié de ce que touchent et toucheront les travailleuses en atelier.

(12) D. Combes, M. Haicault. Production et reproduction, rapports sociaux de sexes et de classes. Communication écrite. Pour le X^e Congrès Mondial de Sociologie Mexico, août 1982.

domestique n'est pas du travail et n'a pas de « valeur économique » (13).

Le travail à domicile concentre tous ces mécanismes auxquels s'ajoutent ceux qui relèvent du sous-emploi régional et de la pénurie de l'emploi local. Ainsi, cette main d'œuvre est-elle « disposée » à répondre aux offres discrètes de ce marché du travail bien particulier, qui échappe aux recensements comme aux contrôles du travail — même quand il reste dans la légalité — Cette situation, on le sait, ne doit pourtant représenter que la moitié des emplois à domicile (14).

Toutes ces affirmations se dégagent des résultats de la recherche. Nous ne développerons ici que quelques points forts, tirés des quelques 60 interviews de travailleuses à domicile, recueillis et analysés selon une méthodologie précise et commune à tous les protocoles (15).

Trois rubriques intéressent effectivement notre propos ; l'une rend compte du type de travail et du poste de la travailleuse à domicile, l'autre met l'accent sur les modalités de l'organisation des temps et lieux pour effectuer la double journée de travail, enfin une place est donnée aux contenus idéologiques, symboliques et imaginaires des pratiques afin de tenter de redonner au concret une part de son épaisseur et de sa complexité.

Le type de travail et le poste

Il s'agit presque toujours d'un travail parcellisé et ne demandant apparemment aucune qualification. Contrairement au 19^e siècle où la totalité de l'objet était effectué à domicile, aujourd'hui celui-ci a subi les transformations de la division taylorienne du travail, et seule une partie du procès de travail concerne « l'extérieur ».

Le découpage des tâches entre atelier et domicile maintient savamment le travail à domicile prisonnier de l'entreprise donneuse de travail et n'autorise alors aucune autonomie d'exécution ou de commercialisation. La diversité des tâches à domicile est extrêmement grande. Le plus souvent il s'agit de montage

(13) Anne Chadeau et Annie Fouquet. Peut-on mesurer le travail domestique. Économie et statistique, n° 136, sept. 1981. Rappelons que les premières enquêtes sur les budgets temps ont été faites dès 1948 par J. Stoezel et A. Girard et que la problématique de la mesure du travail domestique par les mêmes étalons que le travail salarié, qui était acceptable il y a 35 ans, ne l'est décidément plus aujourd'hui. Toutes les recherches concrètes sur la nature du travail domestique ont en effet démontré son caractère totalement irréductible à toute mesure comme à toute planification. Annie Fouquet cependant démontre ici clairement que même si l'estimation du travail domestique reste difficile sa place dans l'économie nationale est devenue indéniable.

(14) Chaque région possède une morphologie originale du travail à domicile, tant quantitative que qualitative, cf. le travail à domicile l'étude effectuée par Roberta Shapiro and co, pour le compte du Ministère du travail. Le Sud-Ouest en tant que réservoir de main d'œuvre d'origine rurale et bien scolarisée est particulièrement propice au travail à domicile. Cf. Le Monde du Dimanche, 4 août 1981, R. Clavaud.

(15) Nous n'avons conservé que les entretiens complets résumés et analysés

et d'assemblage, comme dans la confection, la maroquinerie ou la petite construction électrique. Le cycle de travail est plus long et plus complexe qu'à la chaîne ; la diversité des gestes à accomplir laisse à l'ouvrière une certaine autonomie, mais pèse aussi sur le temps d'exécution puisque le salaire est aux pièces. Pour les luminaires par exemple, il peut s'agir d'assembler jusqu'à 30 pièces différentes (appliques murales ou lustres) ; les gestes à faire sont alors plus complexes que ceux du travail répétitif à la chaîne ; on les voit visser, assembler, découper, emboîter, serrer, et forcer, quand le filetage des pièces est défectueux ; ciseaux, colle, pinceaux, diluants composent l'essentiel du matériel nécessaire. Tout tient dans l'habileté, la rapidité, l'ingéniosité manuelle.

Le paillage des chaises suppose aussi le découpage de la paille « je trempe ma paille dans une bassine ou dans l'évier, je la mets à égoutter... la paille de marée pareil... je la rentre un jour, elle est prête à travailler... ». Les sacs et les trousses pour les grandes surfaces demandent du piquage, du collage, de l'ajustement précis pour la pose des fermetures éclair. « Des petites, j'arrive à en faire 200 par jour... mais l'odeur de la colle et du plastique me dérange et il ne faut pas mettre les mains à la figure... ». Pour les gants, « je dois coudre les fourchettes que l'on pique entre les doigts du gant vers l'intérieur et doubler les piqûres au pouce... c'est un travail délicat ». Quant au débarrage il consiste à « repérer le défaut de teinture sur une pièce entière de tissu, et, à partir d'un mélange d'encres, à égaliser les nuances, ce travail se fait sur un tissu propre ; le rouleau est dévidé au fur et à mesure du travail, on est debout et il faut une grande pièce ».

Si varié que soit le travail, le mode de rémunération, lui, ne change pas. Le salaire aux pièces permet de faire supporter à l'ouvrière tous les temps morts. Qu'il s'agisse de la préparation même du travail, de la mise en place des petites pièces à monter, de l'adaptation à de nouvelles matières, ou à de nouveaux modèles. Le salaire a été calculé sur la base de l'heure du SMIC, pour le temps exclusif d'exécution de la pièce et dans les meilleures conditions de réalisation en atelier.

La dévalorisation du travail ne s'arrête pas à « l'escroquerie » sur le prix de la pièce. Le temps des déplacements pour prendre et rendre le travail est à la charge de l'ouvrière. Certaines se déplacent chaque jour, le plus souvent 2 à 3 fois par semaine, plus rarement une seule fois. Dans la confection, une convention alloue un pourcentage sur les pièces faites (10 %) qui doit couvrir l'entretien des frais professionnels (électricité, chauffage, amortissement de la machine, parfois les petites fournitures, fil, colle, etc...) ; mais cette convention n'existe même pas dans les autres branches industrielles.

Les gants par exemple, sont payés au point. En 1979, 100 points valaient 10,18 F et il fallait une heure pour faire une paire de gants à 92 points, les plus petits valent 70 points : « je me promène toute la journée pour aller à l'usine mais ils ne veulent pas me donner cinquante douzaine par la semaine, avec ça, je serais tranquille, mais ils nous limitent !... on est bouche-trou... ».

Les porte-feuilles sont payés 0,90 F en 1979 « On peut faire jusqu'à 100 porte-feuilles à l'heure, il y a 17 ou 18 modèles différents, on préfère, car ça porterait à languir de faire toujours les mêmes ».

Les noix, c'est par sac de 40 kg. On en a 8 à 10 par semaine, il faut presque une demie heure pour casser 1 kg de noix et récupérer les cerneaux, on touche 2 F par kg ».

Dans la confection, le tarif de montage d'une blouse était de 5,65 F en mars 1979 « et il faut compter une heure », en août 1982, la même blouse n'est encore payée que 7,50 F. Nous avons cherché à actualiser les tarifs durant l'été 1982 ; force est de reconnaître que la dévalorisation du travail à domicile s'accroît, aucune espèce de compensation ou de modification dans les conditions matérielles de travail n'a été apportée depuis l'été 1980. Au contraire, il semble que l'irrégularité du travail se soit accrue et que, pas plus qu'avant, les ouvrières à domicile n'ont la moindre chance de toucher des indemnités de chômage. Dans la mesure où elles amortissent les contre coups de la conjoncture, elles supportent les périodes creuses comme les périodes pleines et ne sont donc jamais réellement licenciées sauf en cas de faillite notoire.

En outre, les ouvrières à domicile fournissent le plus souvent leurs propres moyens de travail et en assurent à leur frais la maintenance. Leur attachement à ces machines rappelle le rapport des ouvriers de métiers à leurs outils de travail « La machine, elle est à moi, je l'ai achetée neuve il y a au moins 20 ans, à Toulouse, neuve oui. Elle a jamais été en panne — dans l'atelier là-haut, il y en a qui servent à rien... mais j'en voudrais pas... ». « Je l'ai payée 108 000 F (anciens) en 56, elle était toute neuve, à crédit, elle vient d'Angleterre, en panne, jamais, la canette à changer c'est tout, elle a toujours bien marché, regardez comme elle fait un beau point... une machine comme celle-là elle travaille mieux qu'une neuve vous savez..., dit encore cette dame de Caraman.

Outre les moyens de travail, l'ouvrière à domicile mobilise une pièce de son logement pour effectuer son travail, le plus souvent c'est la cuisine, et rares sont les fermes toulousaines qui n'ont pas une ouvrière à domicile rivée à sa machine derrière sa fenêtre, profitant au maximum de la lumière du jour et brisant un peu sa solitude par de petits coups d'œil sur le dehors. D'autres ont aménagé le garage, mais on trouve alors tout près, la gazinière ou quelques appareils ménager permettant d'effectuer dans le même lieu et le même temps, les deux activités qui l'accaparent entièrement.

Parler des compétences mises en œuvre dans tout travail à domicile, c'est révéler certes les qualités de ce travail ; mais c'est aussi montrer pourquoi ces compétences et celles là, sont niées en tant que telles par les employeurs et par les femmes elles-mêmes.

Des observations précises ont conduit à distinguer trois groupes de compétences : celles du travail d'O.S. (endurance, rapidité, attention, patience), celles qui sont spécifiques aux emplois réservés aux femmes (soin, dextérité, minutie, précision, habileté), enfin celles qui relèvent en propre du travail à domicile (auto-organisation, auto-discipline, astuce). Il va sans dire qu'aucune d'elles n'est reconnue comme qualité du poste ou de l'ouvrière. La reconnaissance des compétences, le « job evaluation », n'est ni arbitraire, ni « scientifique », elle est un rapport social entre acheteur et vendeur de force de travail, où le sexe du vendeur intervient (16). La dévalorisation des compétences des postes de travail réservés aux femmes et de leurs qualités en tant que travailleuses est néces-

(16) D. Kergoat montre depuis plusieurs années, qu'il y a une manière homme et une manière femme d'être ouvrier, et que le sexe renvoie à des niveaux sociaux différents.

Cf. D. Kergoat. Ouvriers = Ouvrières ? in Critique de l'Economie Politique, n° 5, 1978.

saire à l'exploitation en général (limiter au maximum les « qualités des forces de travail ») ; ceci n'est pas nouveau, par contre, il faut chercher à comprendre comment est légitimée cette différence et sur quoi elle prend appui.

Toutes ces compétences sont généralement mises en œuvre dans le travail domestique, et passent ainsi d'une sphère à l'autre. Le transfert des compétences apprises dans la famille et plus tard dans les pratiques du travail domestique s'effectue — dans l'invisibilité la plus totale — Ainsi la dénégation des compétences du travail domestique se répète « tout naturellement » dans la production — habileté, dextérité, rapidité mais aussi endurance et résistance et mieux encore capacité de faire plusieurs choses à la fois.

L'inculcation domestique et son cortège de violences symboliques produisent les habitus de sexe et les aptitudes dites alors spécifiquement féminines.

Un tel capital culturel et symbolique ne fonctionne pas comme monnaie d'échange dans les rapports de travail ; il est clandestinement approprié et investi dans la production, au profit de l'employeur, comme il l'est dans la famille au profit du mari et des enfants. Le discours sur l'innéité légalise cette double appropriation et contribue à dévaluer la force de travail des femmes.

De qualité de travail, il ne saurait donc être question, et les femmes sont bien les dernières à les revendiquer puisqu'elles les vivent elles aussi, et en tout lieu, comme naturelles. L'intériorisation de la non-valeur de « compétences dites naturelles », ne pousse certes pas à une prise de conscience ; elle aide tout au contraire à mieux supporter l'une et l'autre des deux situations.

L'organisation de la journée totale de travail

Deux principes guident l'organisation du temps : la chasse aux temps morts et la recherche du cumul des tâches. La mise en œuvre de ces deux principes renvoie la travailleuse à être son propre contremaître et à développer une qualité déjà notée comme essentielle : l'auto-discipline. Une journée type se déroule selon une alternance subtile de tâches domestiques et de tâches salariées, avec des moments de cumul des deux. Toutes les journées de semaine commencent vers 6 h 30 mn, parfois plus tôt, jamais plus tard. Elles se terminent entre 10 h 30 mn et 11 h 00 le soir sans interruption (loisirs ou repos).

Nous nous sommes livrées à une analyse très détaillée du temps et des contenus de tâches pour dégager des constantes organisationnelles. C'est de ces constantes qu'il importe ici de rendre compte, sans entrer dans le détail des contenus et temps de travail. Les contraintes propres à chaque situation poussent l'ouvrière à intensifier son travail dans l'autre. L'urgence de se mettre à sa machine avant 8 h 00 le matin lui impose une intensification des tâches domestiques au petit matin et une observation régulière et sans faille du planning (une vaisselle qui n'aurait pas été faite la veille au soir compromettrait cette organisation). De même les tâches du repas de midi ou du soir la poussent à accélérer et rentabiliser au maximum les 3 ou 4 heures de la matinée ou de l'après-midi, qu'elle passe, sans bouger, à sa machine.

« Faire la soupe tout en travaillant » paraît aux yeux des employeurs l'avantage premier que les femmes tirent du travail à domicile. Cet avantage, que les ouvrières reprennent pour leur propre compte, sert surtout à brouiller les cartes. La nécessité du cumul masque la réalité du temps de travail. Le cumul des tâches rend l'ouvrière incapable de faire une estimation de son temps de travail

La pratique du cumul, spécifique du travail domestique, et transféré au travail à domicile, accentue l'intensification du travail. Samedi et dimanche offrent la réserve nécessaire aux rattrapages, soit pour les gros travaux domestiques, soit pour du montage à finir.

« C'est comme ça, vous pouvez pas vous l'imaginer la vie que c'est... J'ai pas de dimanche non plus, hier j'ai travaillé comme une folle, ils m'avaient donné pour le lundi 8 h 1/2, je l'ai fait du vendredi soir au dimanche » (une mécanicienne en confection) « Si toutes les pailleuses se mettaient à regarder combien de temps elles passent pour... heu ! de toutes façons on prend ce qu'on nous donne et on se tait... »

L'ouvrière à domicile ne se repose pas, n'est « jamais malade », ignore les arrêts de maladie, continue même de travailler pendant les congés de maternité « au ralenti ». Certaines n'ont jamais pris de vacances. Pendant les congés du mari, elles en profitent, comme pendant les périodes creuses, pour produire des réserves alimentaires qui leur serviront les semaines de grosse activité (légumes et conserves).

La charge mentale du double poste est plus que l'addition des charges du travail salarié et du travail domestique (situation des femmes mariées qui ont une activité professionnelle hors du foyer). En effet, seule au domicile, l'ouvrière doit se contrôler elle-même, tout en gérant l'ensemble, et tout en exécutant les multiples tâches de son planning. Certaines reconnaissent avoir eu beaucoup de mal à s'y mettre. Pourtant paradoxalement l'auto-organisation et l'auto-discipline considérées par nous comme une augmentation de la charge de travail, sont vécues par elles comme un signe de liberté. Presque toutes se félicitent d'avoir ni patron ni contremaître sur le dos, de pouvoir « se mettre au travail quand elles le veulent », de s'organiser à leur guise... Dans la pratique, elles ne font que changer ce type d'activité et de position. Le passage de la position assise à la position debout produit à leurs yeux un effet de délasserment. Ne pensent-elles pas « se reposer de la machine en se levant pour préparer le dîner ».

Curieusement les femmes mariées qui ont une activité salariée à l'extérieur avouent souvent que « le temps de l'usine c'est plutôt du repos » comparée à la disponibilité permanente et polymorphe du temps domestique.

Une situation de travail sert ainsi constamment de référence à l'autre — et lorsqu'il se contredit les deux activités s'appuient l'une sur l'autre pour une quasi totale exploitation de la force de travail des femmes.

Cependant l'enfermement de la travailleuse à domicile est sans comparaison. Il ne s'agit pas seulement de l'enfermement dans l'espace clos de la maison — mais de l'enfermement dans le temps. En effet tout le temps qui n'est pas à la maison doit l'être au travail. Perdre son temps, gaspiller du temps n'entre pas dans le mode de vie de la travailleuse domestique. C'est peut-être ce qui a le plus frappé les étudiants, ce qui les a le plus révolté aussi (17). Même si certaines parlent de « leur vie d'esclave » toutes semblent se résigner et tenter d'aménager sans cesse leur temps en vue d'une rentabilisation maximum.

(17) « Pas besoin de s'habiller, ça fait des économies et du temps pas perdu en l'air... si je marche en grouille c'est pareil... » « Si j'ai la lessive à faire ou quelque chose comme ça, si je veux aller faire les courses, il y a du temps de perdu... » « Il me manque toujours du temps, c'est terrible... »

L'édifice tout entier s'appuie sur des valeurs familiales très traditionnelles et sur une morale du travail qui fait intimement partie de ces habits de classe et de sexe. La plupart des ouvrières à domicile sont d'origine rurale et n'ont aucun passé ouvrier ou de lutte. Elles ont toujours été prises dans les rapports sociaux patriarcaux de la famille paysanne ou artisanale, enclavées dans le métagage si fréquent dans le Sud-Ouest.

Leur histoire montre que les rapports de travail de type féodal ne sont pas loin d'elles, ils sont dans leur mémoire. L'organisation de ces rapports sociaux de production et de reproduction a fonctionné et fonctionne comme mécanismes producteurs et distributeurs de cette main d'œuvre déqualifiée, disposée à devenir manœuvre ou O.S. selon les rapports de production capitaliste.

La déqualification du travail — toujours dans le sens capitaliste du terme « déqualification » — a ses composantes dans la sphère de la reproduction, celle-ci est nécessaire à la reproduction de la division sociale et sexuelle du travail (18). Ces valeurs familiales définissent un modèle de la femme au foyer : bonne mère-bonne épouse, auquel adhèrent toutes les travailleuses à domicile, tant celles de notre recherche que celles de l'étude italienne citée en annexe. Ces valeurs sont intériorisées sous forme de croyances qui s'expriment dans toutes les pratiques du travail à domicile. Dans le champs de ces croyances, les sexes occupent des places, des fonctions différentes, séparées, complémentaires, représentées sous forme de rôles bien définis et de pratiques propres à chacun. Le caractère absolument naturel, universel, immuable de cette hiérarchie sexuelle est le principe organisateur de ce modèle familial.

Une croyance fondatrice organise toutes les autres, celle qui concerne la maison, le foyer et la place centrale occupée par les femmes. « Être là pour le mari et les enfants » « être au foyer » expriment l'idée d'un devoir moral et social des femmes, le premier — celui qui passe avant tout. Le travail salarié ne peut être « toléré » qu'en référence à cette loi. Il ne doit rien détourner, rien transgresser ; l'exercice au domicile c'est en quelque sorte le rendre discret et le moins dérangeant possible. La force tranquille avec laquelle toutes ces femmes expriment leur profond respect de ce modèle prouve à quel point il est intériorisé, — mis en pratique et comment il constitue leur identité. D'ailleurs ne se perçoivent-elles pas avant tout comme « femme au foyer » ?

Cependant elles ne parviennent pas à suivre ce modèle. Se raconter qu'elles sont « femmes au foyer » fait partie de leur imaginaire et leur permet de supporter les contradictions flagrantes entre leurs aspirations et leurs pratiques réelles. Sans cesse divisées et sur place, entre le travail, la maison, le mari et les enfants, elles ne s'en sortent qu'en appuyant sur leur sens aigu du travail, et du travail bien fait.

Cette morale de travail entre dans la configuration de leur mode de vie. Elle fait certes partie de l'ordre symbolique du capitalisme, mais marque différemment les habits de classe et de sexe. Le travail n'ayant en effet ni les mêmes contenus, ni les mêmes signes, ni les mêmes critères de valorisation sociale selon qu'il s'agit du travail des hommes ou de celui des femmes, on peut supposer que les femmes ont construit une morale du travail très particulière pour

(18) Pierre Maclouf et Dominique Paty ont très bien étudié ce phénomène dans le Limousin et ont largement contribué à avancer dans la théorie de la reproduction. « Travail non qualifié et pauvre », 1977 Ctedoc.

effectuer autant de travail invisible gratuit et accepter une telle dépréciation de leur travail rémunéré. Peut-être faudrait-il faire intervenir un autre ordre d'estimation pour rendre compte d'un phénomène aussi complexe que le rapport au travail.

Pour les travailleuses à domicile, travailler c'est exister. D'ailleurs elles n'emploient pas le mot travail — elles disent qu'elles « s'occupent » — « qu'il faut bien s'occuper ». On l'a vu elles ne peuvent pas s'arrêter — et construisent ainsi une image d'elles-mêmes qui renforce leur identification au modèle de bonne mère-bonne épouse. Le principe de cette morale est qu'« un sou économisé est un sou gagné ». Economiser c'est travailler, travailler c'est économiser. Ce principe justifie qu'elles n'aillent pas travailler à l'extérieur, cela entraînerait des dépenses qu'elles énumèrent avec beaucoup de lucidité — garder la vieille mémé c'est « gagner l'argent d'une infirmière » ou d'un hospice. La charge de travail est gommée comme tant de fois : l'estimation des actes, l'évaluation des pratiques sont lues à travers la grille des valeurs familialistes : invisibilité, gratuité et caractère inépuisable du travail des femmes (19).

Ces femmes de qualité, au travail déprécié ne constituent-elles pas par leur labeur quelque chose d'une dot ? En effet, le fruit de leur travail sert presque toujours à acheter, construire ou aménager la maison qui est devenue le patrimoine à transmettre dans les « classes laborieuses ». Cette maison où elles s'enferment, donne sens à leur travail et à leur vie, compose leur identité, elle va symboliser leur « valeur » à l'instar de la dot, leur valeur sociale.

Elle n'a certes jamais servi dans le jeu des alliances, comme les formes contemporaines de la dot que sont le capital scolaire et le capital social, qui positionnent aujourd'hui les filles dans les stratégies matrimoniales. Mais elle est — on le voit bien beaucoup plus qu'un lieu d'inscription ou un lieu de travail ; c'est autour de la maison que s'édifie le système de référence symbolique dont on a pu saisir certains traits.

Toutes ces valeurs s'imbriquent et composent un ensemble cohérent où le goût du travail bien fait occupe une place fondamentale. O.S. à domicile et dévalorisées comme telles, ces ouvrières se vivent aujourd'hui comme les ouvriers de métier d'hier. C'est peut-être ces exigences et leurs contreparties de satisfactions qui font qu'aucune d'entre elles ne nous est apparue écrasée, détruite moralement, dépossédée, par ses conditions difficiles de travail. Parler de cette dimension des modes de vie et faire entrer dans le champ de la recherche le côté quotidien, epsilon des pratiques — c'est-à-dire ce qu'elles ont de véritablement vivant —, c'est s'exposer à bien des critiques.

Pourtant, les gens vivent et le social se produit aussi et continuellement dans les multiples pratiques quotidiennes. Nous ne pensons pas comme d'autres que les gens « jouissent à cause de » ou « malgré » leurs conditions de vie matérielles aliénantes, mais *dans* ces conditions. Ils se fabriquent « de la jouissance » avec ce qu'ils trouvent dans les conditions mêmes de ce qui compose leur mode de vie.

(19) Les ouvrières à domicile de la petite entreprise qui a fait faillite en juillet de cette année, acceptent difficilement l'idée d'être des chômeuses indemnisées. Elles préféreraient m'ont-elles dit, se penser en congé maladie que d'être payées à ne rien faire.

C'est de l'intérieur qu'ils tentent sans cesse d'arracher quelque chose à leur dépossession ; de là où ils sont et avec ce qu'ils ont, parfois de manière collective mais différée, très souvent, de manière individuelle soit ponctuellement soit dans des rituels fabriqués par eux. Ici et là, des pratiques de réappropriation sont ainsi mises en œuvre ; elles produisent du social, le social, par ce quotidien qui fait l'histoire.

Monique HAICAULT
Septembre 1982